

LES ESPACES NON BÂTIS AU SEIN DES VILLAGES

Places, rues et jardins dans les localités rurales



Schnüren Sie Ihre Wanderschuhe!

Mit dem Heimatschutz unterwegs

Lacez vos chaussures!

Destination patrimoine



Heimatschutz unterwegs. Historische Pfade

Schreiten Sie über wagemutige Brückenkonstruktionen, alte Saumpfade, napoleonische Alpenstrassen und Kutschenfahrwege der Belle Époque: Unsere Routenvorschläge nehmen Sie mit auf 35 attraktive Wanderungen in der ganzen Schweiz.

Preis CHF 28.–, Heimatschutzmitglieder: CHF 18.–
Zu bestellen mit portofreier Karte auf der Rückseite oder unter www.heimatschutz.ch/shop

Destination patrimoine. Sentiers historiques

Ponts à la structure audacieuse, anciens chemins muletiers, routes alpines napoléoniennes, voies construites à la Belle Époque pour les diligences: nos 35 itinéraires vous proposent autant de randonnées attrayantes dans toute la Suisse.

Prix CHF 28.–, pour les membres CHF 18.–
À commander avec le talon-réponse en dernière page ou sur www.patrimoine-suisse.ch/shop



TABLE DES MATIÈRES

03

Pour une approche holistique du milieu bâti et du paysage

07

Les espaces « libres » des villages le sont-ils vraiment ? Une question d'espace et de temps

11

Village-tas et pénétrantes vertes : Oberneunforn TG

12

Ordre contigu, « place » linéaire, chesaux historiques : le village-rue d'Itingen BL

14

Chaque mètre carré de terre cultivable compte : le village compact de Fusio TI

16

Maison paysanne, « stöckli », grange et jardin : Ranflüh BE

18

Ville et campagne en interaction : Dardagny GE

21

Participer, s'engager, apprendre les uns des autres

25

Le trafic est là. Comment le gérer ?

29

Bordures des agglomérations et développement intelligent vers l'intérieur

32

Jardins et autres espaces non bâtis dans les localités rurales

34

Recommandations

35

Références

ÉDITORIAL

Le paysage est partout

Lorsque les médias traitent des défis de l'urbanisation, il est souvent question de la croissance des villes ou de l'avenir incertain des communes de montagne. On entend en revanche très peu parler de ce qui se construit dans les territoires compris entre les deux, dans les localités situées à la périphérie des grandes zones urbaines ou dans les petites agglomérations. À voir le nombre de grues qui s'élèvent dans le paysage, pourtant, on s'étonne du désintérêt des médias grand public, mais aussi des professionnels et des journalistes spécialisés.

Cette troisième édition de notre collection « Série patrimoine » entend contribuer à une réflexion approfondie sur l'évolution des villages. Elle ne met cependant pas l'accent sur les constructions proprement dites, mais sur les espaces non bâtis qui se sont constitués au fil des siècles et représentent les traces d'une agriculture traditionnelle au sein du milieu bâti : vergers, espaces polyvalents situés devant les bâtiments, rues appropriables et autres jardins d'ornement ou d'utilité.

En faisant porter l'attention sur les espaces non bâtis, nous reprenons l'une des idées centrales de la Convention européenne du paysage, ratifiée par la Confédération suisse en 2013, à savoir que le paysage est partout : loin de ne commencer qu'en dehors du milieu bâti, il englobe l'ensemble du territoire, avec tous les éléments résultant de l'action de l'homme et/ou de la nature.

Ce changement de perspective, qui implique une approche holistique du paysage, ouvre de nouvelles pistes en matière de sauvegarde des sites construits et d'urbanisme, mais aussi de préservation et de développement des richesses naturelles. Qu'y gagnent vraiment le paysage et la biodiversité lorsqu'une commune affecte ses vergers ou la colline de l'église à la construction pour pouvoir redimensionner ailleurs une zone industrielle trop étendue ? Et en quoi contribue à la qualité des paysages une politique de conservation des sites construits qui permet de remplacer de vieilles fermes par de nouvelles constructions banales, pour autant que la volumétrie des premières soit respectée ?

Une virée à la marge des grandes agglomérations montre qu'il est urgent d'agir. Si les espaces non bâtis des localités historiques, leurs revêtements et leur végétation ne sont pas, dès maintenant, appréhendés comme des éléments paysagers de valeur et exploités pour promouvoir la qualité du milieu bâti, les villages traditionnels se muevent en banlieues miniature. Il s'agit de considérer la diversité typologique des localités suisses comme un atout majeur et de l'accepter comme un défi – ensemble et par-delà les disciplines.

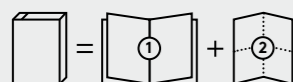
Nous vous souhaitons une stimulante lecture et nous réjouissons des débats qu'elle suscitera.

Patrimoine suisse

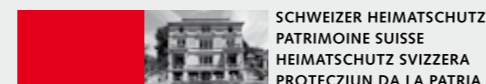
Sabrina Németh et Patrick Schoeck-Ritschard

Couverture

Hameau de Fahrhof, Neunforn (TG)



1) Mit Übersichtsbrochure / Avec 1 brochure synoptique
2) und 35 Routenblättern / et 35 feuilles de route





Le paysage est partout : même à Osterfingen (SH), le monde ne s'est pas arrêté. Le milieu bâti et le paysage environnant témoignent toutefois d'un traitement respectueux du patrimoine rural.

Pour une approche holistique du milieu bâti et du paysage

L'instauration d'une séparation stricte entre parties constructibles et non constructibles du territoire a permis de juguler l'étalement urbain. Dans le même temps, toutefois, les noyaux villageois, caractérisés par une intrication subtile entre constructions et espaces non bâtis, ont été intégralement classés en zone à bâtir. Les qualités paysagères des sites construits en ont pâti. Il est temps d'adopter d'autres approches. La Convention européenne du paysage fournit à cet égard une base utile.

Tout est paysage, dit en substance la Convention européenne du paysage, ratifiée par la Confédération en 2013. Elle précise en effet que le paysage, loin de ne commencer qu'en dehors du milieu bâti, représente « une partie de territoire telle que perçue par les populations, dont le caractère résulte de l'action de facteurs naturels et/ou humains [...] ». Les qualités paysagères ne se mesurent donc pas seulement à la beauté des champs et des rochers, mais aussi à l'esthétique des localités, de leurs jardins et de leurs rues.

Dans les plans d'aménagement cantonaux et communaux, pourtant, la conscience du fait que le paysage constitue une totalité est encore très peu développée. Cela s'explique notamment par la distinction stricte entre les parties constructibles et non constructibles du territoire qui prévaut, dans les plans d'aménagement, depuis les années 1970. Il est hors de doute qu'une telle séparation a permis d'éviter un mitage encore plus marqué du territoire suisse. Elle a cependant aussi contribué à ce que les objectifs d'urbanisation quantitatifs priment de loin les enjeux de préservation du paysage et de protection de la nature au sein du milieu bâti.

Des espaces intriqués

Cette séparation stricte entre espace construit et surfaces dévolues à l'agriculture intensive, la culture paysanne traditionnelle ne la connaissait que dans une mesure très limitée. Paysage, lieu de travail et lieu d'habitation étaient intimement imbriqués et se conditionnaient mutuellement : juste à côté de la ferme, un jardin potager clôturé assurait la subsistance des exploitants, tandis que l'espace situé devant la maison servait à la fois d'atelier, d'entrepôt et de place de jeu à ciel ouvert. Bien souvent, des vergers ou des vignes formaient la transition entre le centre du village et les champs et prairies.

Ces paysages ruraux traditionnels vivent le jour à une époque où une grande part de la population était encore

active dans l'agriculture et devait travailler sans machines. Il était vital de ménager les ressources disponibles, tout en réduisant les distances de transport et les temps de marche quotidiens.

Construire ou sauvegarder ?

Ces paysages agricoles historiques ne se prêtant toutefois que dans une mesure limitée à une exploitation mécanisée, ils ne répondent plus guère aux exigences d'un contexte économique toujours plus concurrentiel. Aussi leur contribution à l'approvisionnement alimentaire du pays est-elle devenue marginale.

Le fait que la subtile intrication entre des surfaces qui possédaient toutes leurs fonctions bien spécifiques soit menacée, ne date pas d'hier. À première vue, entretenir les vergers, jardins d'utilité et arbres existants paraît peu intéressant sur le plan financier, alors que l'utilisation des mêmes terrains à des fins de construction peut sembler promettre gain de confort et profit.

La disparition insidieuse des espaces non bâtis des villages est favorisée par la loi fédérale révisée sur l'aménagement du territoire, entrée en vigueur en 2014. Depuis l'adoption de la première version de la loi en 1979, Confédération, cantons et communes sont tenus d'assurer une utilisation judicieuse et mesurée du sol. Or, depuis 2014, la loi leur impose expressément « d'orienter le développement de l'urbanisation vers l'intérieur du milieu bâti » et de « créer un milieu bâti compact ». Il s'agit donc de juguler l'étalement urbain en utilisant plus efficacement les parties constructibles du territoire.

Sur le fond, le principe selon lequel il convient d'exploiter les réserves foncières disponibles au sein du milieu bâti avant de classer de nouveaux terrains en zone à bâtir, est aussi judicieux qu'important. Le projet de densifier le territoire suisse ne va cependant pas sans risques. La réussite de l'entreprise dépend en fin de compte de la volonté d'identifier et de perpétuer les qualités spatiales des villes

et des villages. Il ne s'agit donc pas de densifier partout, mais de développer avec doigté les périmètres qui s'y prêtent.

Démolitions-reconstructions et biodiversité

Dans les communes qui ne sont entrées que récemment dans le champ d'attraction des agglomérations urbaines, l'exigence d'une densification accrue du milieu bâti exacerbe les conflits entre tradition et mutations. Comme on a longtemps peu, voire rien construit dans les centres de ces localités, les règles de construction s'y limitent souvent à quelques chiffres : distances entre bâtiments, hauteur au faîtage, inclinaison des toitures. Tant que les gabarits sont à peu près respectés, on admet souvent que les bâtiments historiques soient démolis pour être remplacés par de nouvelles constructions.

Du point de vue de l'aménagement des espaces non bâtis, les résultats sont rarement satisfaisants. C'est qu'une ferme construite il y a deux siècles n'a pas grand-chose à voir avec l'immeuble de six logements qui la remplace : six familles auront besoin d'une dizaine de places de parc au total, les logements de plain-pied devront disposer d'une terrasse protégée des regards et d'une pelouse, et il faudra bien trouver un endroit où aménager l'indispensable place de jeux.

Une telle modification de l'usage et de la configuration des anciens biens-fonds ruraux n'a pas d'impact que sur la perception esthétique des paysages et des sites construits. Quand on aménage systématiquement les combles et que l'on abat des arbres pour construire des parkings souterrains, on détruit l'habitat d'espèces animales et végétales rares. En outre, l'aménagement des espaces non bâtis entraîne souvent l'imperméabilisation des sols et la propagation de néophytes indésirables.

Considérer l'existant comme un potentiel

Malgré et à cause de l'urbanisation galopante des franges des agglomérations, la nouvelle politique nationale d'aménagement du territoire préconise de densifier les secteurs bien situés et disposant de bonnes infrastructures.

On peut comprendre que les communes rurales qui voient elles-mêmes un potentiel de développement sur leur territoire s'insurgent contre ces prescriptions. On peut toutefois se demander si elles ont vraiment intérêt à transformer leur tissu bâti historique en une sorte de paysage suburbain miniature. Ne perdraient-elles pas ainsi leur principal atout dans la concurrence entre territoires ?

Quoi qu'il en soit, on ne saurait laisser les communes engager sans aide une véritable réflexion sur les possibilités qu'elles ont de se développer en ne tenant pas seulement compte des bâtiments historiques, mais aussi des éléments paysagers au sein de la localité. On pourrait par exemple imaginer – tout à fait dans l'esprit de la Convention européenne du paysage – que des programmes d'encouragement et des subventions soient institués pour



améliorer et préserver les qualités paysagères et la biodiversité au sein du milieu bâti.

Il est par ailleurs urgent de se doter d'une meilleure expertise quant à la manière d'assurer une densification modérée et réussie des structures villageoises traditionnelles. Pour ce faire, les professionnels de l'aménagement du territoire, de la conservation des monuments et sites et de la protection de la nature sont appelés à partager leurs préoccupations et à unir assez tôt leurs efforts pour parvenir à des solutions globales. Au-delà des questions de planification, enfin, les formes d'exploitation traditionnelles ne pourront être sauvegardées et développées que si les acteurs locaux sont prêts à se mobiliser dans ce sens.

(ps)

Les constructions et les espaces non bâtis forment un tout : la rue principale du village de Ranflüh (BE) est bordée d'imposantes maisons paysannes avec jardins, de fontaines publiques, de revêtements de sol traditionnels et de clôtures couvertes de patine.

ISOS : INVENTAIRE FÉDÉRAL DES SITES CONSTRUITS D'IMPORTANCE NATIONALE À PROTÉGER EN SUISSE

La Confédération a fait inventorier et évaluer l'ensemble des sites construits qui figuraient sur la carte Siegfried de 1850. Plus de 1200 d'entre eux ont été reconnus « d'importance nationale » et, partant, inscrits à l'ISOS.

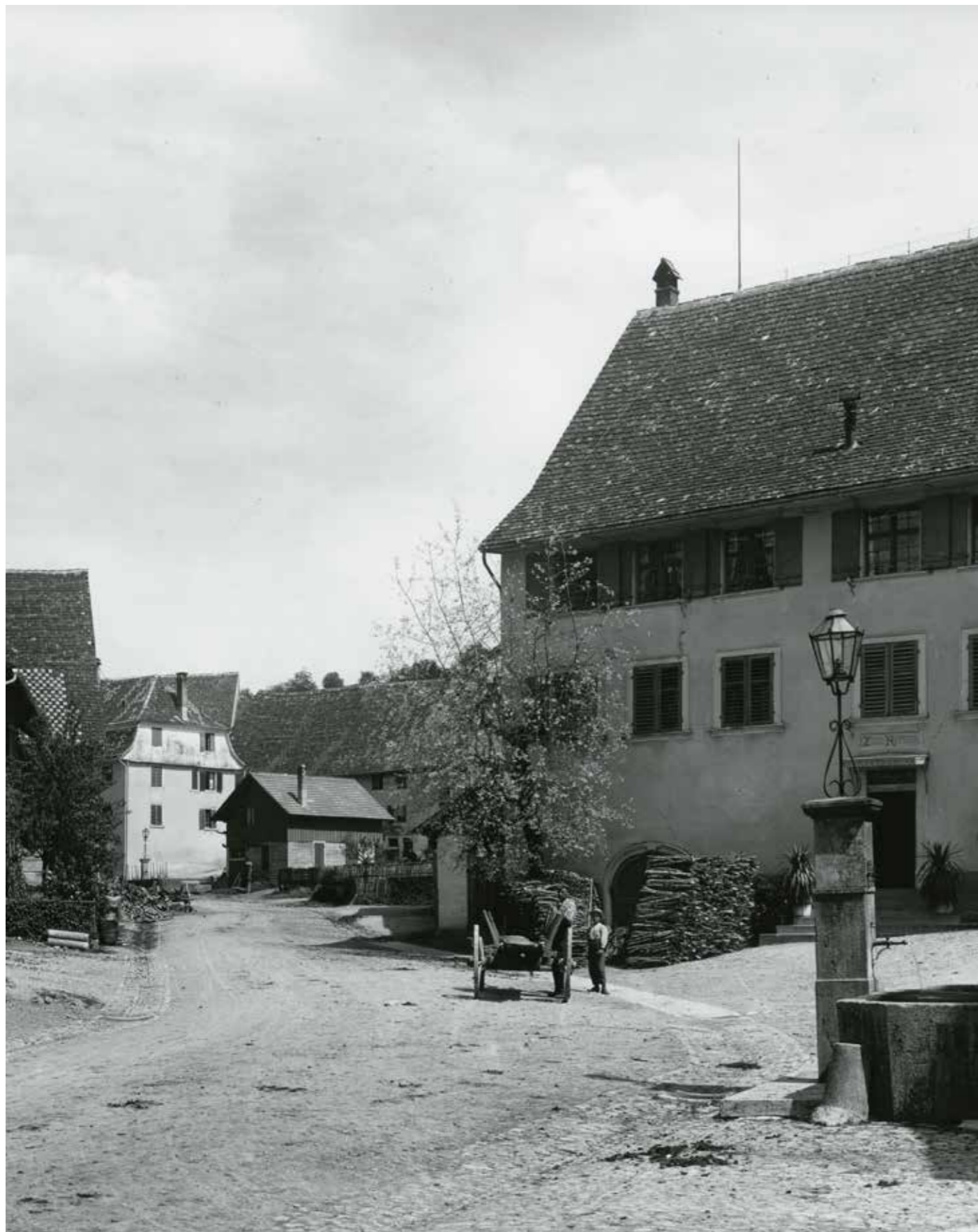
À la différence des recensements architecturaux, spécifiquement consacrés aux bâtiments de valeur, l'ISOS fournit une description et une appréciation des sites construits dans leur ensemble. Cette approche globale ne porte donc pas seulement sur les bâtiments proprement dits, mais aussi sur les murs de clôture, les jardins, les espaces verts, les arbres et le territoire qui entoure le milieu bâti.

Dans l'inventaire, les sites construits sont subdivisés en différents périmètres et ensembles, à chacun desquels est assigné un objectif de sauvegarde. Des recommandations sont émises quant aux éléments à conserver et des indications sont données quant aux possibilités de développement futures.

La méthode ISOS, élaborée au début des années 1970, a jusqu'ici fait ses preuves. Eu égard à la Convention européenne du paysage, que la Confédération n'a ratifiée qu'en 2013, cette méthode peut même être qualifiée de visionnaire. Elle fournit en effet, en partant du patrimoine bâti, une excellente base pour débattre des qualités paysagères au sein et autour des localités.

L'ISOS ne déploie d'effet juridiquement contraignant que dans le cadre de l'accomplissement des tâches de la Confédération. Il incombe toutefois aux cantons et aux communes d'en tenir compte dans le cadre de l'établissement de leurs plans d'aménagement.

www.bak.admin.ch/isos



Des espaces non bâtis appropriables : prise vers 1900, cette photo de la généreuse place du village de Wilchingen (SH) montre que l'on utilisait jadis les dégagements situés devant les maisons et les espaces publics comme lieux de travail, surfaces de circulation et dépôts.

Les espaces « libres » des villages le sont-ils vraiment ? Une question d'espace et de temps

Les photos et gravures des temps passés montrent qu'il y avait autrefois, dans les hameaux et villages suisses, plus d'espaces libres qu'aujourd'hui. En y regardant de plus près, cependant, on s'aperçoit que tout dépend du point de vue que l'on adopte, et du moment auquel on se réfère.

Lorsqu'on se demande de quels espaces libres disposent ou disposaient jadis les habitants des villages, on ne parvient pas aux mêmes conclusions selon que l'on arpente une localité rurale du Plateau, du Jura, des Préalpes, du Tessin ou du Valais. Il convient d'établir une distinction fondamentale entre les villages « enclos » du Plateau suisse, marqués par les structures agraires médiévales, où l'ensemble des bâtiments d'habitation et d'exploitation était entouré et, partant, séparé des champs par une clôture appelée « Etter », et les localités au bâti plus ou moins dense des Alpes. Dans les Préalpes, on ne trouvait souvent que des agglomérations assez peu compactes comprenant église, cure, auberges, bâtiments artisanaux et habitations, tandis que la majeure partie de la population vivait et travaillait dans des constructions dispersées dans le territoire. Ce mode d'occupation du sol s'étageait depuis le fond des vallées jusqu'à des altitudes de plus de 2000 mètres. Dans les Alpes centrales, en Valais, au Tessin et en Engadine virent en revanche le jour, pour des raisons topographiques et culturelles, des villages assez denses. Les bâtiments y sont séparés par d'étroites ruelles, des espaces interstitiels très exigus, des arrière-cours et des places plus ou moins grandes.

Les espaces de potentialités des villages du Plateau

Sur le Plateau, la structure historique des villages enclos comporte une ou plusieurs rues, sur lesquelles les maisons présentent leur mur gouttereau. Il s'agissait en général de bâtiments multifonctionnels comprenant locaux d'habitation et d'exploitation. Côté rue se trouvaient le fumier et, parfois, un petit jardin. Entre les bâtiments, un chemin ou une ruelle menait à la rue parallèle – si elle existait – ou aux champs.

Sur les parcelles, la plupart du temps étroites, le bâtiment principal était suivi par le jardin aux herbes, les éventuelles dépendances – entrepôt à grain, buanderie, remise – et la partie arrière du chesal. Cette cour privée, utilisée pour toutes sortes d'activités, constituait le support de certains

droits fondamentaux des propriétaires. Quant à la partie avant, en quelque sorte publique du chesal, elle manifestait de nombreuses facettes de la communauté villageoise.

La rue, bien sûr non goudronnée, était souvent longée par le cours d'eau du village – cours d'eau qui pouvait même s'écouler en son milieu. Des fleurs et des herbes poussaient çà et là sur les bords ; un grand tilleul ou un grand chêne dispensait de l'ombre aux bifurcations ; au bord de la rue ou sur la place se trouvaient la ou les fontaines du village. Des grumes étaient stockées sur la place en attendant d'être transformées en bois de feu ou de construction. Les artisans – charpentiers, menuisiers, tonneliers – utilisaient les espaces libres comme espaces de travail temporaires ou comme aires de stockage pour matières premières ou produits semi-finis.

Bien entendu, les enfants jouaient dans la rue. De temps en temps, un cortège y passait avec la solennité ou l'exubérance de rigueur, selon qu'il s'agissait d'un cortège funèbre, de celui d'une société locale ou, dans les régions catholiques, d'une procession champêtre ou d'un défilé de carnaval. Cela signifie que les espaces dits « libres » ne l'étaient pas vraiment, mais qu'ils représentaient des espaces de potentialités susceptibles de passer du calme plat à l'activité la plus intense. Des friches temporaires, donc.

La densité et ses raisons culturelles, économiques et topographiques

Les villages viticoles implantés sur les rives des lacs de Bienne et Neuchâtel ou du Léman sont, eux, sensiblement plus denses. Dans un secteur caractérisé par des investissements et, souvent, une rentabilité aussi importants que la viticulture, la majeure partie des surfaces disponibles était réservée aux vignes. Dans les villages vivaient et travaillaient les vignerons, dont le nombre variait cependant beaucoup en fonction de la quantité de travail à accomplir au cours de l'année. Les bâtiments servaient d'espace de stockage et de transformation des produits, de résidences où la bourgeoisie citadine passait l'été, ou de lieux d'héber-



gement pour les travailleurs temporaires engagés pour les vendanges. Comme le vin était par ailleurs transporté par bateau, les routes se réduisaient au strict minimum. Aussi n'était-il pas rare que les escaliers menant aux logements des étages supérieurs se trouvent dans les étroites ruelles pavées. De grandes portes permettaient d'accéder facilement aux caves. Les espaces non bâtis, de dimensions modestes, se limitaient à la place située devant la maison de commune et aux débarcadères.

On trouve aussi de nombreuses localités denses dans le Valais – pas seulement dans les régions viticoles, mais aussi dans les vallées latérales. Ici, les facteurs déterminants étaient surtout la topographie, souvent abrupte, et les risques d'avalanches, de chutes de pierres et de coulées de boue qu'elle implique, ainsi que la volonté de vivre en autarcie.

De fait, la vallée de Conches, le Lötschental et les vallées latérales méridionales offrent de nombreux exemples de villages constitués presque exclusivement de bâtiments d'habitation et d'exploitation en bois très proches les uns des autres, ou de petites agglomérations isolées, composées de greniers et d'étables. Il arrive aussi que soient aménagés quelque part dans le village, voire en plein champ, de grands jardins toujours bien protégés du bétail par des murs de pierres sèches ou des clôtures en bois.

Dans bien des villages tessinois, les étroites ruelles bordées de hautes maisons de pierre aux fenêtres de dimensions

modestes ont quelque chose de méditerranéen. Dans l'espace public, très resserré, les gens et les bêtes se déplacent à l'ombre des maisons, seuls la *piazza* et le *cortile* offrant davantage d'espace au sein de la localité.

Des espaces propres en ordre

L'abandon des structures agraires traditionnelles, les bouleversements politiques survenus après l'occupation napoléonienne, l'industrialisation et l'essor économique amorcé après la Deuxième Guerre mondiale ont profondément transformé les structures villageoises. La motorisation et le développement des infrastructures ont donné lieu, même dans les villages, à la mise sous tuyaux des cours d'eau et, surtout, au goudronnage des rues et des chemins. Les jardins et tas de fumier d'autrefois ont cédé la place aux voitures ; les places, petites ou grandes, présentent désormais le même revêtement gris-noir que les rues.

Les accueillantes *piazze* avaient toujours été utilisées de façon très pragmatique. Aujourd'hui, les *ragazzi* y parquent leur *macchina* juste à côté des terrasses, font leurs courses et s'en vont – question de mentalité. En même temps, l'espace public est équipé de toutes sortes d'éléments de mobilier urbain standardisés : bacs à fleurs, poubelles, panneaux de signalisation, supports d'affichage, bancs, etc. Il reste ainsi propre en ordre – au détriment de toute singularité et diversité.

Pour moi, les espaces non bâtis au sein des villages ne sont ni des endroits où tout est permis, ni des lieux de contrôle social, mais des espaces qui admettent des usages variés sous le signe du respect mutuel, des friches temporaires où respirer, s'arrêter et vivre avec intensité.

**Benno Furrer, géographe, chef de projet,
Étude des maisons rurales de Suisse**

Entrée supérieure du village de Roncos/A. (TI) vers 1930 : l'étroite ruelle qui mène à la partie supérieure de la localité est séparée des jardins potagers et des vignes par de hauts murs de pierres sèches en granite.

Entrée supérieure du village de Roncos/A. (TI) aujourd'hui : du paysage rural en terrasses d'autrefois, on n'aperçoit plus que les restes de deux murs de pierres sèches (au centre de l'image). La valeur patrimoniale du noyau villageois médiéval disparaît derrière places de stationnement, pelouses, surfaces goudronnées et constructions modernes inadaptées au lieu.



Village-tas et pénétrantes vertes : Oberneunforn TG

À Oberneunforn, on cherchera en vain une séparation nette entre tissu bâti et paysage. Les vergers traditionnels pénètrent jusqu'au sein de ce village rural aux imposantes constructions à colombage, dont ils marquent la physionomie au même titre que les jardins d'utilité et d'ornement.

Si sa situation un peu à l'écart et la fierté légitime qu'il tire de ses origines paysannes ont valu à Oberneunforn de ne pas s'étendre au mauvais endroit. Forte d'une vision globale et intelligente de son développement, la commune a tiré profit d'un ancien coteau viticole et de la dépression située en contrebas pour y implanter sa zone de maisons individuelles et d'activités. Sur les trois autres côtés de la localité, la limite entre territoire constructible et non constructible suit les contours du tissu historique des XVIII^e et XIX^e siècles. Ainsi Oberneunforn a-t-il dans une large mesure conservé les caractéristiques d'un « village-tas » – un type d'agglomération qui a marqué tout le Plateau suisse pendant des siècles.

Intrication entre bâti et paysage

Sur le plan économique, les familles paysannes faisaient ici preuve – comme dans toute la région – d'une grande polyvalence. Sur le versant ensoleillé qui descend en pente raide vers la Thur, elles cultivaient des vignes et, sur les terrains plats, elles produisaient fourrage et céréales. Tout autour du village s'étendent, aujourd'hui encore, d'imposants vergers où poussaient les fruits et l'herbe utiles aux hommes et au bétail. Les jardins aménagés à proximité des fermes fournissaient des légumes et pommes de terre destinés à être consommés sur place et, le cas échéant, vendus au marché.

Les vergers et jardins d'utilité qui s'étendent à la périphérie de la localité et entre les maisons paysannes sont des éléments caractéristiques du paysage.

Les espaces non bâtis qui se sont conservés au sein de la localité font, aujourd'hui encore, l'objet d'une exploitation agricole peu intensive.

Au centre de cette économie se trouvait la maison paysanne, qui abritait sous un même toit des fonctions très diverses. L'organisation de ces bâtiments, partout semblable, se caractérise par la séquence étable – aire de battage – habitation. Ces grandes bâtisses d'en général deux niveaux, coiffées de toitures à deux versants formant avant-toit, bordent les rues et chemins du village à des intervalles plus ou moins rapprochés. Cette configuration a généré, au cœur de la localité, deux grands espaces non bâtis comportant prairies plantées d'arbres et jardins privés.

Maisons rurales réaffectées et paysage sous pression

À Oberneunforn comme ailleurs, toutefois, le temps ne s'est pas arrêté. La population paysanne a fortement diminué, l'exploitation agricole du sol n'est pratiquement plus le fait que des fermes situées à l'extérieur du village, et le paysage a été en partie expurgé des éléments qui entravaient l'agriculture mécanisée.

Au cours des dernières années, quelques-unes des imposantes maisons à colombage du village ont été transformées – y compris au niveau de leurs vastes ruraux – en de purs bâtiments d'habitation. L'augmentation des besoins en places de stationnement qui en résulte se fait cruellement sentir dans les dégagements et cours situés à l'avant et à l'arrière des bâtiments. En outre, certains jardins traditionnels sont réaménagés dans le même style que ceux des lotissements de maisons individuelles.

Si la commune entend préserver son caractère rural, il lui faudra garder une bonne vue d'ensemble et trouver un équilibre entre le développement du milieu bâti, d'une part, et, de l'autre, la sauvegarde des espaces non construits situés au sein du village, des arbres de haute tige qui assurent la transition entre localité et paysage, et des jardins d'utilité et d'ornement typiques du lieu.

(ps, sn)

Ordre contigu, « place » linéaire, chesaux historiques : le village-rue d'Itingen BL

Dans les villages du Baselbiet, les maisons paysannes se serrent en général les unes contre les autres. Elles doivent leur caractère spécifique au contraste entre la rue, sur laquelle elles donnent à l'avant, et l'espace vert qu'elles possèdent à l'arrière.

ÀItingen, dans le canton de Bâle-Campagne, la longue rue du village a quelque chose d'une rue de petite ville. La présence du cours d'eau qui donna jadis sa forme à la localité n'est plus aujourd'hui signalée que par quatre fontaines. De part et d'autre de cet axe principal s'alignent, en ordre contigu, des bâtiments de deux à trois niveaux, implantés gouttereau sur rue. Même si les tas de fumier qui témoignaient autrefois de la relative prospérité des familles paysannes ont aujourd'hui disparu de la localité, la rue principale est restée un lieu de représentation et d'échanges.

Quand on emprunte l'une des ruelles perpendiculaires, on découvre l'autre face du village-rue : la partie arrière des chesaux et ses jardins plantés d'arbres. Cette zone attenante aux bâtiments, qui marquait jadis une transition claire entre le bâti et la campagne alentour, était traditionnellement utilisée pour y cultiver fruits et légumes.

Jouer avec les contrastes

Le village-rue aux rangées de maisons contiguës, très répandu dans le Baselbiet, requiert un traitement respectueux de l'existant. Une conservation et un développement adéquats de l'espace-rue central peuvent être assurés en établissant un recensement architectural, en sollicitant les conseils de professionnels qualifiés et en consacrant le soin voulu aux travaux de rénovation. Il convient cependant d'apporter une attention particulière à l'espace compris entre la chaussée et les façades, où des dégagements et des jardinets ménagent une transition subtile entre espace public et espace privé. Les matériaux qui y sont utilisés – terre, gravier – et les clôtures et arbres encore conservés confèrent à l'ensemble son caractère spécifique.

La partie arrière des chesaux n'est en revanche pas facile à préserver à l'aide des règles usuellement édictées pour les zones centres. La commune d'Itingen, où ces précieux espaces non bâtis ont été peu à peu colonisés par des constructions, en a fait l'expérience. Compte tenu de l'impact négatif de ce grignotage sur l'ensemble de la localité, la commune est intervenue juste à temps pour que la partie non bâtie des chesaux forme encore une ceinture verte clairement identi-

fiable entre le village historique et les bâtiments assez banals qui occupent le reste de la zone à bâtir.

Une vigilance permanente est de mise

La commune d'Itingen faisant partie de l'agglomération de Liestal et se situant à proximité d'une jonction autoroutière, elle continue de croître. Ici comme ailleurs, la question se pose de savoir où le potentiel de densification est le plus important. Comme on le voit sur les photos aériennes, la zone à bâtir « générale » recèle encore des réserves considérables. Malgré cela, l'espace non bâti des chesaux historiques est sous pression.

Quant à la rue principale du village, lieu d'échanges et espace identitaire majeur de la localité, elle requiert, elle aussi, une attention constante. Que ce soit par souci de confort ou d'économie ou par ignorance, on a tôt fait de goudronner l'espace situé devant une maison, de négliger un jardin ou d'abattre un arbre remarquable. On risque ainsi de transformer insidieusement la place linéaire richement articulée que forme la rue en un désert d'asphalte entre deux rangées de maisons.

(ps, sn)

Le centre compact de la localité et la partie arrière arborisée des chesaux se distinguent clairement du reste du territoire constructible.

La rue principale du village, qui forme une sorte de place linéaire, est bordée de rangées de maisons contiguës. De beaux arbres et fontaines côtoient des éléments moins heureux.



Chaque mètre carré de terre cultivable compte : le village compact de Fusio TI

La partie septentrionale du Tessin se caractérise par d'abruptes vallées alpines. Pour y survivre, la population était jadis contrainte d'exploiter les ressources disponibles le plus efficacement possible. Afin de ne pas empiéter sur de précieuses terres cultivables, les maisons en pierre des villages compacts se développaient en hauteur plutôt qu'en largeur.

Les paysages traditionnels du nord du Tessin doivent beaucoup de leur charme au contraste entre la pierre dont sont faites les hautes et étroites maisons et pavées les ruelles des villages, d'une part, et les multiples nuances de vert du décor alpin, d'autre part.

Le type du village compact, qui y prédomine, résulte d'une confrontation permanente avec le potentiel et les risques liés à l'exploitation des surfaces disponibles. Il s'agissait de ne pas gaspiller de précieuses terres cultivables en y construisant quoi que ce fût d'inutile, ainsi que de trouver des zones où s'établir à l'abri des coulées de boue, des avalanches et des inondations. Aussi de nombreux villages du versant sud des Alpes trônent-ils sur des éperons rocheux, s'accrochent-ils à la pente ou occupent-ils les plateaux qui surplombent les fonds de vallée menacés par les crues.

Avec son remarquable noyau historique implanté à flanc de coteau, à 1300 mètres d'altitude environ, Fusio est un parfait exemple de ce type d'agglomération. Du fait de sa situation isolée, ses habitants devaient assurer eux-mêmes leur subsistance. Il s'agissait d'exploiter le moindre mètre carré de terre arable. Les maisons du village furent construites, de la cave à la couverture de leurs toits, avec la pierre et le bois disponibles sur place. Les accès et circulations, très ramassés, tiraient parti du relief ou se faisaient par des galeries extérieures.

Perchés sur un éperon rocheux et protégés des eaux de la Maggia, les jardins d'utilité sont aménagés sur des terrasses soutenues par des murs de pierres sèches. Au sud-ouest, où les risques d'avalanche étaient fréquents, s'étendent les pâturages. Autour du village et le long de la rivière se trouvent de modestes constructions utilitaires qui servaient à l'élevage et à la valorisation du bois.

Transformations démesurées et abandon des terres agricoles

Les âpres conditions de vie imposées par l'économie de subsistance alpine poussèrent de nombreux habitants des régions reculées du Tessin à émigrer. Ceux qui étaient restés au village après la Deuxième Guerre mondiale souhai-

taient bénéficier d'un confort moderne, sous l'espèce de salles de bains équipées, de pièces chauffées et d'un plus grand apport de lumière. Dans le même temps, l'agriculture traditionnelle devenait de moins en moins rentable, et les exploitations paysannes disparaissaient les unes après les autres.

Les nombreux bâtiments jadis nécessaires au bon fonctionnement des domaines furent souvent légués séparément à des parents amateurs de vieilles pierres, ou vendus comme résidences secondaires à des tiers. Dans bien des cas, le résultat des transformations effectuées est peu réjouissant : les vieux murs sont percés de nouvelles baies, les matériaux utilisés comptent parmi ce que l'on trouve de plus banal sur le marché, et les enduits isolants recouvrent les traces souvent pluriséculaires des modes de construction alpins traditionnels.

(ps, sn)

Des maisons de quatre à six niveaux se serrent le long des courbes de niveau.

La façade principale du village et les jardins d'utilité en terrasses sont orientés vers le sud-est, en direction de la Maggia.



Maison paysanne, « stöckli », grange et jardin : Ranflüh BE

Avec leurs vastes avant-toits caractéristiques, les fières maisons rurales de l'Emmental comptent parmi les bâtiments traditionnels les plus connus de Suisse. Avec leurs dépendances, leurs splendides jardins et leurs abords bien entretenus, elles témoignent de la prospérité des agriculteurs de jadis.

Au Moyen Âge, Ranflüh représentait, avec son gibet et sa taverne, un important lieu de rassemblement pour la région. La commune tira grand profit de sa reconversion précoce dans l'élevage et l'économie herbagère et laitière. À la fin du XIX^e siècle, toutefois, la localité tomba dans une sorte de torpeur. Grâce à la route de contournement inaugurée dans la vallée en 1988, le village, protégé des crues de l'Emme par son implantation au sommet d'un versant, fut même épargné par l'accroissement général du trafic.

Des domaines agricoles cossus

Du fait de cette faible croissance, le caractère des constructions, ensembles et espaces non bâtis de la localité s'est étonnamment bien conservé. Ranflüh se compose de deux noyaux historiques : le village-rue, bien visible depuis la plaine, et le village-tas baptisé « Unterdorf ». Malgré leur proximité, ces deux agglomérations de taille modeste sont clairement séparées par des vergers et des prés.

L'attention du visiteur est d'abord attirée par les imposantes maisons rurales en bois, avec leurs toitures à croupes, leurs avant-toits en berceau (« Ründi ») et leurs galeries. Elles reposent souvent sur un soubassement en grès dont la cave voûtée servait à stocker les aliments, en particulier le fromage qui fait la célébrité de la région. Les maisons donnent avec assurance sur la rue, où leurs belles rangées de fenêtres et la décoration sculptée de leurs façades font bel effet. C'est que les paysans entendaient afficher l'aisance à laquelle ils étaient – souvent dès le XVIII^e siècle – parvenus.

Tout domaine prospère de l'Emmental comportait par ailleurs d'autres bâtiments, notamment une grange (« Spycher » en suisse-allemand) où l'on entreposait diverses marchandises, et un « stöckli », c'est-à-dire une petite habitation indépendante pour la vieille génération.

Des jardins géométriques mixtes

Parmi les images de carte postale traditionnelles de l'Emmental figure bien sûr aussi l'opulent jardin paysan qui s'étend, parfaitement entretenu, devant la maison. À la fois utilitaire et ornemental, ce jardin aux carrés entourés

de haies de buis impeccablement taillées est le fruit d'une association tout à fait singulière entre les formes baroques rigoureusement géométriques conçues par la noblesse et celles issues des exigences d'autosubsistance auxquelles était soumise la population rurale.

On peut encore admirer dans la région beaucoup de ces jardins où se mêlent harmonieusement de splendides compositions florales et diverses sortes de légumes. Ces cultures mixtes ne sont pas seulement belles à voir, elles sont aussi utiles. Lorsque les bonnes plantes sont semées au bon endroit, l'usage de pesticides et d'engrais est souvent superflu. Le savoir lié à l'entretien de ces jardins d'une grande variété et d'une grande valeur esthétique se transmet et se développe de génération en génération – traditionnellement entre femmes.

L'investissement que requiert le maintien des traditions artisanales rurales se manifeste dans l'ensemble des domaines, depuis les multiples tâches liées à leur exploitation jusqu'à l'entretien des imposantes fermes et de leur décoration. Il faut espérer que l'engagement des familles paysannes et le soutien extérieur dont il bénéficie permettront de sauvegarder ces témoins culturels vivants avec tout le soin qu'ils méritent.

(ps, sn)

Implantée sur une ligne de rupture de pente, la localité de Ranflüh se compose d'une succession de maisons paysannes dotées de luxuriants jardins. En haut à droite : le petit village-tas d'Unterdorf.

Unterdorf : cette maison paysanne à avant-toit en berceau (« Ründi ») et son jardin géométrique forment un ensemble indissociable.



Ville et campagne en interaction : Dardagny GE

Les villages de la campagne genevoise se caractérisent par d'étroits espaces-rues bordés de fermes et de murs de clôture en pierre. Tandis que les constructions formaient jadis des ensembles denses, le milieu bâti s'effiloche aujourd'hui à la frange des localités.

Lorsque l'on quitte le centre-ville et la couronne de l'agglomération genevoise, on découvre, après quelques kilomètres, un impressionnant paysage agricole. Avec ses villages, ses maisons de maître, ses prairies, ses vignes et ses champs, la campagne genevoise forme depuis des siècles avec la ville-centre une unité indissociable. Ici, le trépidant et cosmopolite centre commerçant ; là, l'espace qui approvisionnait la ville et qui servait, l'été, de retraite à la classe possédante.

Une dynamique d'émancipation

Le village de Dardagny est un exemple typique de cette campagne. À l'origine, cette localité du Mandement de Peney dépendait de l'évêque de Genève. Elle constitua par la suite une enclave française. Lorsque les anciens rapports de sujétion furent abolis à l'époque napoléonienne, la région connut un développement fulgurant. Les surplus que permettaient d'obtenir les dernières innovations agricoles étaient écoulés dans une ville-centre en pleine croissance. La polyculture traditionnelle (céréales, vignes, élevage) céda le pas à la spécialisation dans la viticulture. Ce processus d'émancipation est symbolisé par le château de Dardagny, qui ne sert plus de résidence seigneuriale, mais abrite la mairie et l'école.

Les traces des anciens hameaux

La plupart des villages de la campagne genevoise résultent de la réunion, amorcée au XVIII^e siècle, de plusieurs hameaux. Aujourd'hui, les trois noyaux historiques dont se compose Dardagny sont perçus comme une succession compacte et plus ou moins homogène de maisons rurales. Les traces des anciens hameaux, dont les modestes fermes isolées s'orientaient en fonction des voies de communication et de vents souvent âpres, marquent encore la physiologie de la localité.

Lorsque les maisons rurales s'agrandirent à partir du XVIII^e siècle, les périmètres restés non bâtis au sein des noyaux historiques furent souvent entourés par des murs et, ainsi, privatisés. Les domaines sont en général dominés par une maison en pierre à large pignon et grande porte cintrée, où habitation, grange et étable sont réunies sous un même toit le long de la rue. Il arrive cependant encore que l'on rencontre l'une ou l'autre ferme de la fin du Moyen

Âge, où la grange et l'aire de battage donnent sur la rue, tandis que l'habitation s'ouvre sur l'intérieur du domaine.

Quand la ville s'invite à la campagne

À la différence de la croissance qu'ont connue la plupart des autres grandes villes de Suisse, l'exode urbain de l'après-guerre est resté, à Genève, contenu au sein des communes suburbaines proches de la ville-centre, ou s'est reporté à l'extérieur du canton. Le privilège d'habiter la campagne genevoise est ainsi resté réservé aux agriculteurs et à la classe possédante – comme en témoignent les nombreuses fermes qui ont été, au cours des dernières décennies, transformées avec beaucoup de doigté en de prestigieuses maisons d'habitation.

Comme le nombre de personnes désireuses de s'établir à la campagne dépasse ce que peuvent accueillir les villages historiques, maints quartiers de maisons individuelles ont vu le jour dans la région. Par ailleurs, les localités traditionnelles, caractérisées par leurs vieux murs de pierre et leurs maisons rurales, ont tendance à s'effiloche à leur marge : des accès voitures en saillie ou en retrait, que cachent des haies de thuyas ou de lauriers-cerises, contribuent malencontreusement à banaliser un patrimoine culturel et paysager inestimable.

(ps, sn)

Le noyau principal du village, au nord, se compose de maisons implantées en bord de rue. Des murs d'une hauteur d'environ un mètre et demi séparent l'espace privé de l'espace public.

La localité se caractérise par ses maisons contiguës de deux niveaux dotées d'une grande porte en plein-cintre et de murs coupe-vent en saillie.





Une atmosphère unique : à Osterfingen (SH), ce jardin soigneusement entretenu, situé entre l'habitation et la rue du village, contribue pour beaucoup à la qualité des espaces extérieurs publics et privés.

Participer, s'engager, apprendre les uns des autres

Le patrimoine culturel rural ne restera vivant que si les gens sont prêts à se mobiliser pour sa sauvegarde. Pour cela, il faut des idées neuves. Peut-être celles-ci viendront-elles des villes, où le jardinage collectif connaît une véritable renaissance.

Lutter contre les néophytes envahissantes, maintenir les réserves naturelles en état, réparer les murs de pierres sèches, cueillir ensemble des pommes pour en extraire le jus – la population locale peut contribuer de mille manières à la préservation du patrimoine paysager et à la biodiversité. De telles activités ne produisent pas seulement des résultats tangibles. Elles font aussi réfléchir chacun à la portée de ses actes et sensibilisent à la valeur du patrimoine naturel et culturel.

Il est intéressant d'observer que ce sont souvent les habitants des villes et des agglomérations qui sont les plus motivés à s'impliquer dans ce sens. Et c'est précisément là où le bâti est le plus dense que le jardinage connaît une renaissance – que ce soit dans des jardins familiaux, sur des balcons d'immeubles ou dans de vieilles palettes CFF transformées en jardinières.

Ernen VS : les enseignements du jardinage urbain

L'idée d'implanter le jardinage urbain à Ernen, dans le Haut-Valais, s'est concrétisée durant l'Année nationale du jardin, en 2016. Dans le cadre d'une campagne coordonnée, différents lieux ont été investis pendant plusieurs mois dans la localité. Sur la place goudronnée du village, des bacs à plantes permettaient de bien comprendre comment le jardinage urbain fonctionne, et quels sont les tenants et aboutissants de cette nouvelle activité de loisirs. Au musée local du patrimoine, une exposition questionnait le passé, le présent et l'avenir des jardins villageois, en se demandant si la longue tradition dans laquelle ils s'inscrivent ne pourrait pas justement s'inspirer des nouvelles pratiques nées dans les villes. Enfin, un parcours permettait de découvrir le « Grand jardin » – qui réunit depuis des siècles des dizaines de tout petits jardins –, ainsi que divers jardins domestiques et jardins potagers professionnels. Cet itinéraire montrait bien à quel point la culture des jardins peut être diverse, même au sein d'un seul et même village.

Le jardin comme lieu d'échanges

Ce n'est pas un hasard si l'on s'engage en faveur des jardins à Ernen : malgré le peu d'espace disponible dans les centres des villages haut-valaisans, le jardin domestique y représente un élément marquant au sein du milieu bâti. Au cours des dernières décennies, toutefois, ces jardins privés ont

souvent cédé la place à des surfaces de stationnement ou de voirie qui sont peut-être pratiques, mais pas très belles à voir. Et les centres anciens ont commencé, insidieusement, à se vider. Les nouveaux quartiers, qui promettaient plus de confort, ont introduit les effets secondaires de la suburbanisation dans les villages : constructions banales, flux pendulaires et formes d'habitat peu propices aux échanges informels.

À Ernen, le projet « Urban Gardening meets Village Gardening » n'entendait pas seulement célébrer le jardin, mais aussi creuser la question de savoir si le jardinage collectif ne pouvait pas avoir une influence positive sur les échanges et le vivre-ensemble au sein du village. Le projet permettait aussi aux participants de faire l'expérience de planter, entretenir et récolter des légumes et des herbes, enclenchant ainsi une réflexion sur la valeur de ce qui était produit sur place.

Aujourd'hui, l'idée qui sous-tendait l'exposition de 2016 se perpétue : le Parc paysager de la vallée de Binn continue d'organiser des visites de ces jardins et, surtout, gère, de la mi-juin à la mi-octobre, un jardin communautaire ouvert une fois par semaine à tous les intéressés – qu'il s'agisse d'habitants du village ou de personnes venant de l'extérieur. Dans ce cadre sont plantées deux parcelles qui resteraient sinon en friche. Ceux qui viennent peuvent, sous la direction de professionnels, récolter et emporter légumes, fleurs, fruits et autres baies.

Osterfingen SH : un sentier horticole issu du Recensement des jardins historiques

Il y a une vingtaine d'années, l'ancien jardinier de la Ville de Schaffhouse Emil Wiesli arpenta son canton à la recherche de jardins et parcs historiques dignes d'être conservés. Il s'était déclaré prêt à établir bénévolement, sur mandat d'ICOMOS Suisse, le recensement des jardins et parcs schaffhousois. Osterfingen, un village-rue de l'Unterklettgau, l'avait fasciné. Il s'était dès lors fixé pour but d'assurer la sauvegarde du précieux patrimoine régional que constituaient ses jardins paysans, restés dans une large mesure intacts.

Le recensement ICOMOS aujourd'hui disponible à l'échelle suisse n'était pas conçu comme un inventaire contraignant, mais comme une aide et une source d'informations desti-

nées aussi bien à la population qu'aux autorités. Sensibles à l'esprit qui présidait à l'établissement de cette liste, l'ancien président de la commune et quelques villageois motivés se rallièrent à l'idée de fonder une communauté d'intérêts, dans le but d'inciter les propriétaires privés à s'engager collectivement en faveur de la conservation et de l'entretien des jardins paysans caractéristiques de la localité.

Des jardins à contempler

L'idée fédératrice consistait à créer un sentier horticole le long de la rue principale du village. Participer ne devait pas être une obligation, mais procurer du plaisir. Les critères d'admission furent formulés de la façon la plus ouverte possible. De fait, les intéressés ne doivent s'engager qu'à une chose : entretenir leur jardin paysan et en préserver la structure. Les plantations ne sont soumises à aucune prescription. À Osterfingen, on mise plutôt sur les échanges réguliers, sur la formation continue et sur la définition de thématiques annuelles, destinées à faire constamment réfléchir chacun à ce qu'il fait de son jardin.

Le sentier horticole fut inauguré en 2005 par une grande fête. Depuis, un dépliant et de petits panneaux fournissent des informations de base. Mais l'essentiel, c'est la trentaine de jardins qui s'enfilent comme des perles le long de la paisible rue du village. Les jardins sont ouverts dans le cadre de visites guidées ; le reste du temps, on peut, et l'on est même invité à les contempler par-dessus la clôture. Il arrive d'ailleurs que leurs propriétaires ouvrent spontanément leur porte aux promeneurs qui passent pendant qu'ils jardinent. Ainsi peut-on découvrir les types de jardins et de plantations les plus divers : ici, on se conforme aux principes du jardinage naturel ; là, on privilégie les carrés de légumes et de plantes aromatiques ; ailleurs encore, on cultive des fleurs de toutes les formes et couleurs. Le cadre général est donné par l'aspect étonnamment préservé de la localité. On perçoit clairement que le sentier horticole a fait prendre conscience aux habitants de la valeur du patrimoine bâti traditionnel.

(ps, sn)



Village Gardening dans le « Grand jardin » d'Ernen (VS), à la fois lieu de rencontre, source d'approvisionnement alimentaire et élément constitutif de la physionomie de la localité.

FONDS SUISSE POUR LE PAYSAGE

C'est à l'occasion du 700^e anniversaire de la Confédération, en 1991, que le Parlement a créé le Fonds suisse pour le paysage (FSP), qu'il a depuis reconduit à plusieurs reprises. Depuis son institution, le Fonds a permis de soutenir, à hauteur de près de 150 millions de francs au total, plus de 2500 projets dans le domaine de la sauvegarde et de la gestion des paysages ruraux traditionnels. Les incitations financières du FSP sont destinées à promouvoir les initiatives visant à conserver et restaurer les paysages et les monuments naturels et culturels. Il ne s'agit pas seulement de subventionner la sauvegarde d'objets spécifiques, mais aussi de lancer des opérations susceptibles de faire bouler de neige, et de démontrer que des paysages ruraux bien gérés peuvent être source de plus-values pour l'agriculture, l'artisanat ou le tourisme. L'un des principaux critères qui président à l'octroi des contributions réside dans l'ancrage local des projets. Ce n'est en effet que si les projets lancés répondent à des besoins avérés et s'ils bénéficient de l'engagement personnel des acteurs locaux qu'ils ont une chance de déployer des effets à long terme.

www.fl-s-fsp.ch

RECENSEMENT ICOMOS DES PARCS ET JARDINS HISTORIQUES DE SUISSE

En Suisse, la conservation des jardins historiques est une discipline relativement récente. Cela explique que les bases juridiques relatives à la protection des espaces non bâtis soient encore assez maigres, et que des inventaires systématiques fassent souvent défaut. Pour combler ces lacunes a été fondé, en 1992, le groupe de travail « Jardins historiques » de l'ICOMOS. Il s'agissait alors d'établir un recensement systématique des jardins et parcs historiques de Suisse. Entre 1995 et 2014, ce recensement a identifié, dans toute la Suisse, près de 30'000 espaces non bâtis potentiellement dignes de protection. En soi, ce document ne déploie pas encore d'effet juridique contraignant. Il constitue néanmoins une source importante, qui repère, au sein du milieu bâti, des qualités et éléments auxquels l'aménagement local ne prête souvent pas attention.

www.icomos.ch



À Soglio (GR), un parking souterrain a été intégré avec beaucoup de doigté dans la zone de jardins. Les murs de pierres sèches d'origine et la voie d'accès non goudronnée réduisent l'impact visuel de l'infrastructure sur la localité.

Le trafic est là. Comment le gérer ?

L'automobile – qu'elle roule ou soit parkée – influe considérablement sur l'aménagement et l'utilisation des espaces non bâtis des villages. Les trois exemples présentés ici invitent à réfléchir à la manière d'organiser la coexistence entre véhicules, personnes et milieu bâti.

Dans les années 1960, l'automobile est devenue un objet d'usage courant. Depuis, son omniprésence a profondément modifié les espaces non bâtis des villes et des villages. La transformation des rues principales des localités en axes de transit et des jardins en places de parc s'est accomplie à une vitesse et avec une radicalité stupéfiantes.

Comme on le voit dans les films et documentaires de l'immédiat après-guerre, il était tout naturel, à l'époque, que les rues et cours des villages soient peuplés de poules, de canards et d'enfants, et c'est encore aux fontaines que l'on s'approvisionnait en eau potable. En maints endroits, ces espaces publics et semi-publics animés se sont ensuite mués en quelques mois, sur décision de la Confédération et des cantons, en zones goudronnées destinées au trafic de transit. Les jardins, arbres et bâtiments qui faisaient obstacle à ces plans furent supprimés sans états d'âme.

Grâce aux innovations intervenues dans la planification des transports et aux routes de contournement réalisées depuis, les passages supérieurs et inférieurs souvent incongrus qui punctuaient les routes cantonales – et trahissaient une certaine incapacité d'intervenir adéquatement sur la réalité construite – ont aujourd'hui disparu des localités. Le trafic individuel motorisé n'en continue pas moins de régner en maître sur les routes et les rues des villages. Et les dégâts qu'a subis le milieu bâti se révèlent souvent irréversibles.

Une voiture ne fait pas que rouler : pendant 90 pour cent du temps, elle est stationnée quelque part. Et il faut souvent, pour un même véhicule, deux à trois places de parc : sur le lieu de domicile, sur le lieu de travail, pour les achats, pour les activités de loisirs, etc. Dans les communes rurales, où le taux de motorisation est plus élevé que dans les zones urbaines, la question de la gestion du stationnement et de son intégration dans le tissu bâti se pose avec une acuité particulière.

Parquer sous le potager : Soglio GR

Le village de Soglio figure souvent sur les cartes postales de la Suisse. Les constructions y sont regroupées autour du remarquable clocher de l'église, qui surplombe le fond de la vallée. La localité est entourée de petits jardins et d'un pay-

sage rural intact. Les étroites ruelles se prêtent mal à la circulation motorisée. Pourtant, la voiture représente le moyen de locomotion dominant, et elle occupe beaucoup d'espace au centre du village.

Afin de maîtriser les problèmes potentiels, la commune a développé, en matière de stationnement, une stratégie destinée à être mise en œuvre par étapes. Le principe en est illustré par le parking de douze places enterré sous le village. Il faut un œil aiguisé pour en repérer l'accès depuis l'église. En y regardant de plus près, on aperçoit dans le pré un chemin revêtu de jolies dalles gazon et, cachée dans un coin, la porte du parking. La clé de la réussite de l'opération réside dans le grand soin apporté aux détails et dans le sérieux avec lequel ont été traités la zone de jardins protégée et ses jardins en terrasses. Afin de préserver la matérialité et la fonction du lieu, les murs de pierres sèches existants ont été réemployés et la toiture du parking a été couverte d'une couche de terre végétale permettant de l'utiliser comme jardin.

Utiliser avec discernement et pragmatisme les espaces devant les maisons : Oltingen BL

Une surface en dur, un rectangle tracé et numéroté à la peinture jaune : ce qui peut se justifier dans un onéreux parking souterrain se révèle souvent assez gênant dans les espaces non bâtis d'un village. Pour parquer une voiture, une placette gravillonnée ou pavée suffit. On peut même, à la rigueur, se contenter d'un bout de pré. Les espaces situés devant les maisons rurales ont servi pendant des siècles à y déposer des véhicules, des outils, des matériaux de construction ou du bois de feu. Si l'on utilise aujourd'hui ces surfaces multifonctionnelles pour y parquer des voitures, on ne fait au fond que perpétuer leur vocation historique dans un nouveau contexte.

Dans la commune d'Oltingen, dans le canton de Bâle-Campagne, la question du stationnement est abordée avec pragmatisme et dans le respect de l'existant. Ici, on parque sa voiture sous un arbre ou sous l'avant-toit de la ferme, comme autrefois le char à foin ; là, un nouveau pavage marque la transition entre la rue goudronnée, publique, et le domaine privé ; ailleurs encore, l'emplacement jadis réservé au fumier sert de petit jardin d'utilité et d'ornement. Et l'on trouve encore un peu partout de vieux arbres qui marquent la physio-



nomie de la localité – arbres qui, ailleurs, ont souvent disparu depuis longtemps. Ainsi les espaces semi-publics situés devant les anciennes maisons rurales d'Oltingen restent-ils des lieux multifonctionnels où l'on se sent très bien. Il n'est dès lors pas étonnant que le grand marché annuel qui occupe tout le village attire chaque fois des foules de visiteurs.

**Une rue de transit réaménagée en mail :
Saint-Maurice VS**

Pour gagner le Valais et l'Italie depuis le lac Léman, il faut franchir le défilé de Saint-Maurice. À cet endroit stratégique se sont développées, au fil des siècles, deux agglomérations : au pied d'une imposante falaise, l'abbaye, introvertie, et, juste à côté, un bourg vivant, établi de part et d'autre d'une rue aussi étroite que cossue.

Lorsque la Grand-Rue ne fut plus en mesure d'absorber un trafic motorisé en constante augmentation, des routes de contournement furent projetées des deux côtés de la petite cité. Le trafic national longe désormais la rive du Rhône. De l'autre côté, entre l'abbaye et le centre de la localité, le canton fit construire dans les années 1960 l'avenue d'Agaune, destinée au trafic régional – ce qui nécessita de démolir des rangées de maisons entières et créa une coupure entre les deux parties de la localité.

Ce qui était censé délester le bourg devint, en fait, un vrai casse-tête : les nuisances dues au trafic dévalorisaient les immeubles riverains et l'ensemble du tissu urbain, le trajet à pied entre la gare et l'abbaye n'était guère attrayant pour les visiteurs, et les cyclistes n'avaient pas d'espace. La nécessité de moderniser les réseaux souterrains fournit l'occasion de réinventer complètement l'avenue. Depuis 2014, celle-ci se présente comme un véritable mail à l'aménagement homogène. Elle constitue dès lors une nouvelle épine dorsale dans la localité – où les démolitions d'hier ont laissé des traces –, ainsi qu'un cadre urbain digne des prestigieux bâtiments

conventuels. Grâce à la diminution de la largeur de la chaussée et à une utilisation judicieuse des surfaces disponibles de part et d'autre, cyclistes, piétons et flâneurs bénéficient enfin de l'espace qui leur revient de droit. Et, comme on l'imagine, ce gain d'attractivité profite aussi aux commerces locaux, dont les espaces extérieurs sont désormais très appréciés.

(ps, sn)

De la coupure au mail fédérateur : grâce à la requalification de la traversée de la localité de Saint-Maurice (VS), l'abbaye et les maisons riveraines se sont vues dotées d'espaces extérieurs attractifs, où il fait bon s'attarder. Des revêtements spécifiques redessinent les emprises d'édifices disparus.

Des espaces multifonctionnels pleins de charme : à Oltingen (BL), les dégagements situés devant les maisons sont souvent restés intacts. Utilisés comme terrasses, vergers ou aires de stationnement, ces espaces constituent une plus-value pour les immeubles, la localité et la biodiversité.



Quand bâti et paysage forment une unité : Meride (TI) a délibérément renoncé à classer en zone à bâtir les terrains entourant le centre historique. Sur la droite, au premier plan, le parking souterrain public aménagé au pied du coteau viticole.

Bordures des agglomérations et développement intelligent vers l'intérieur

Des considérations économiques, climatiques et topographiques ont présidé autrefois à l'établissement harmonieux des centres historiques des villages dans le paysage. L'évolution technique rapide a conduit au mitage du territoire et à l'arbitraire au cours des dernières décennies. Deux exemples montrent comment des villages peuvent se développer de manière équilibrée en respectant les qualités des sites.

« La Confédération, les cantons et les communes veillent à une utilisation mesurée du sol et à la séparation entre les parties constructibles et non constructibles du territoire. » Cette première phrase de la loi sur l'aménagement du territoire présente en toute clarté la problématique du développement de l'urbanisation, telle que la Suisse l'a vécue au cours des dernières décennies. Ce qui était durant des siècles une nécessité impérative pour la construction doit être aujourd'hui fixé dans la loi et imposé activement. Car l'évolution technique rapide dans la construction et les transports a placé peu à peu au second plan le paysage et les préoccupations topographiques. Nos villes et nos villages historiques sont des exemples d'un développement de qualité sur des surfaces limitées. L'utilisation mesurée du sol, l'exploitation des ressources naturelles dans le voisinage et une séparation claire entre le village et le paysage environnant caractérisent les centres historiques. Qu'ils soient situés sur un promontoire, dans un vallon, le long d'un ruisseau ou à flanc de coteau, la topographie, le climat et les dangers naturels posaient autrefois des limites claires à l'habitat et déterminaient l'agencement des surfaces agricoles.

Préserver la qualité des centres

Aujourd'hui, les potagers, les vergers ou les clôtures avec leurs barrières et leurs haies qui marquaient les limites de la localité ont disparu pour la plupart. Ils ont été remplacés par des stations d'épuration, des zones industrielles ou des quartiers modernes sans âme, résultat d'un étalement urbain qui a imprégné la Suisse au cours des cinq dernières décennies et qui a contribué à la désertification du centre des villages. Entièrement révisée en 2014, la loi fédérale sur l'aménagement du territoire impose un virage à 180 degrés aux cantons et aux communes. Il convient désormais « d'orienter le développement de l'urbanisation vers l'intérieur du milieu bâti » et « de créer un milieu bâti compact ».

Positives en soi, ces exigences de la Confédération présentent potentiellement le risque, en cas de mauvaise application, de remplacer le mitage des campagnes trop longtemps toléré par un mitage des zones constructibles.

Les centres historiques sont particulièrement menacés par le boom de la construction qui est annoncé dans les sites urbains. Des centres, dont les structures, les espaces libres et les détails architecturaux témoignent d'une histoire séculaire, et qui sont des éléments porteurs de l'identité des communes et de leur population.

Dans les villages, le développement vers l'intérieur devrait se traduire avant tout par la réoccupation des bâtiments historiques vides au centre et par la préservation des espaces verts, qui offrent une haute qualité de vie, dans et autour du cœur de la localité.

Assumer la responsabilité de la qualité de la densification

La responsabilité de l'aménagement de l'habitat incombe avant tout aux communes. Ce sont elles qui doivent relever concrètement les défis du développement vers l'intérieur. Mais, au lieu de saisir cette opportunité d'engager une nouvelle réflexion, la plupart d'entre elles bricolent autour des règlements des constructions et des plans de zones existants, qui avaient été adoptés afin de planifier le mitage.

Il est grand temps de changer de paradigme. Il ne suffit plus de faire de la planification en deux dimensions sur une carte, de répondre aux demandes d'infrastructures avec des zones en couleurs et d'équiper les terrains. Aujourd'hui, il convient d'analyser les qualités et les possibilités de valorisation des espaces habitables existants. Au-delà des prescriptions quantitatives, une perspective globale qualitative doit être adoptée, qui porte sur les potentiels des espaces libres. Elle sera complétée par une analyse de la topographie, de la valeur de la structure urbaine et des vues dans et autour de la localité.



Les communes de Neunforn (TG) et de Meride (TI) ont été parmi les premières à reconnaître les caractéristiques uniques de leurs structures architecturales et les qualités de leurs espaces libres. Elles ont révisé à temps leurs règlements des constructions et leurs plans de zones.

Meride (TI): accentuer le caractère de la localité par un zonage adéquat

Compact et allongé, le village de Meride se situe légèrement sur les hauteurs dans une campagne viticole au pied du Monte San Giorgio qui est classé au Patrimoine mondial de l'UNESCO. Dans les années 1960 déjà, la commune a reconnu les opportunités que présentaient ses paysages et son architecture singulière et a conçu son premier plan de zones dans cet esprit. Deux espaces résidentiels, adaptés au terrain, ont été délimités légèrement à l'écart du centre. Deux parkings publics, aisément accessibles à pied, ont été établis entre ceux-ci et le centre du village. Le premier est dissimulé dans un pli du terrain alors que le second a été creusé sous le vignoble.

La révision du plan de zones entreprise en 2010 a intégré un plan d'affectation de détail pour le centre du village fondé sur une analyse approfondie du paysage et du tissu architectural. L'inventaire cantonal des monuments, la liste des jardins historiques de l'ICOMOS et l'inventaire fédéral ISOS ont fourni de précieuses indications. Désormais, le plan indique, parcelle par parcelle, où se trouvent des possibilités d'extension mais aussi d'élimination d'éléments perturbants, quels éléments des cours et des jardins doivent être préservés et où il convient de faire appel à des experts. Ces règles claires permettent aux autorités et à la popula-

tion de mener une stratégie inspirée par la qualité qui débouche sur une plus-value. La rumeur s'est répandue depuis longtemps que Meride est un bastion de l'architecture dans le paysage urbanisé du Mendrisiotto. Dans un environnement comportant de nombreuses constructions quelconques, les maisons du village en ordre contigu, avec leurs cours intérieures ceintes de loggias, et les espaces libres constituent une destination alternative pour un public averti.

Neunforn (TG): un village historique et des vergers

La commune de Neunforn se situe entre les agglomérations de Winterthur, Schaffhouse et Frauenfeld. Les concepts d'aménagement adoptés en haut lieu ne prévoient qu'une croissance modeste dans cette région. Alors que certaines localités ont joué la carte de la villa individuelle, la commune d'Oberneunforn, indépendante jusqu'en 1996, a fait preuve d'une vision à long terme dans sa retenue: le zonage s'est limité à ce que le marché local réclamait et pouvait absorber.

Les terrains à bâtir délimités depuis des années témoignent d'un intérêt profond pour les qualités du village, pour son paysage et pour la topographie environnante: sur un vignoble en pente douce situé à la limite du village, un modeste lotissement de villas s'est développé. Il est bordé en aval par une petite zone industrielle installée dans un vallon. On a renoncé, en contrepartie, à établir d'autres zones constructibles aux abords du village. L'idée maîtresse de l'époque, selon laquelle la relation directe entre le centre historique et la campagne environnante constituait une qualité essentielle du site, est toujours apparente et perceptible. La limitation clairvoyante des constructions dans la zone sensible aux abords du village y a aussi contribué: parce que les limites se fondent sur les caractéristiques existantes et non sur les contours des parcelles, les nouvelles constructions perturbantes ont pu être largement évitées jusqu'à présent.

Fruits d'une modération des plus satisfaisantes, le règlement des constructions et le plan de zones en vigueur aujourd'hui ont fait leurs preuves. On peut prévoir cependant que la pression sur les bâtiments historiques et les espaces libres dans le village va s'accroître. Le traitement qui doit être réservé aux extensions et aux transformations n'est aujourd'hui pas davantage clarifié que la question de la demande croissante en places de stationnement ou l'avenir des vergers et des potagers si caractéristiques, qui s'étendent encore jusqu'au cœur de la localité. La solution réside peut-être dans le travail de la commune qui, en étroite collaboration avec le service cantonal des monuments historiques, exige de la responsabilité tout en autorisant aussi des évolutions prudentes.

(ps, sn)

Amriswil (TG): à la limite de la localité, il convient de préserver une transition douce entre bâti, jardins et paysage ouvert. On évitera dans la mesure du possible les aires de stationnement et les revêtements imperméables côté paysage.

Frangée méridionale du village d'Oberneunforn (TG) : on perçoit encore ici la séquence, typique du paysage rural de la région, entre champs, verger, jardin d'utilité et bâtiment.

Jardins et autres espaces non bâtis dans les localités rurales

Dans les villages, les espaces verts privés et publics sont soumis, du fait des évolutions économiques et sociales, à de profonds changements. S'ils sont toutefois traités avec doigté, ils peuvent conserver leurs qualités et spécificités.

Jardiner et réaménager

Les jardins et le jardinage suscitaient, jusqu'il y a peu, un intérêt considérable. Pendant des années, les livres, revues, voyages et centres commerciaux leur étant consacrés ont connu un succès phénoménal. La tendance semble aujourd'hui s'atténuer ; les journaux gratuits et les prospectus publicitaires proposent moins d'articles et d'actions qu'auparavant.

Cette période faste s'est révélée profitable pour les jardiniers-paysagistes, auxquels elle a permis de prendre de l'assurance et de mieux défendre leurs idées. Ainsi bien des parcs et jardins sont-ils aujourd'hui améliorés et modernisés, moyennant parfois d'onéreux travaux. On a toutefois tendance à perdre de vue, dans ce contexte, que des éléments aussi simples que les clôtures, les revêtements de sol ou les murs présentent, pour le patrimoine horticole, une importance particulière.

On n'accorde souvent chez nous de véritable valeur culturelle qu'aux grands jardins et parcs les plus connus. Or la culture des jardins, c'est, comme l'observe le psychologue culturel Alfred Lang, « la manière d'aménager les jardins telle que la pratique un grand nombre de personnes dans un espace géographique et sur une durée déterminés, en se conformant à l'esprit dominant de l'époque ». Selon cette définition, rien n'est donc trop petit ni trop ordinaire pour faire partie intégrante du patrimoine horticole. C'est un constat important.

Le patrimoine horticole helvétique

Par rapport aux jardins de la Renaissance italienne, aux jardins baroques français ou aux jardins paysagers anglais, la Suisse n'a rien d'extraordinaire à offrir. Tout au plus peut-elle se prévaloir de ses jardins paysans, qui marquent en effet de façon spécifique la physionomie des localités rurales de la partie alémanique du pays.

Ces petits jardins d'utilité fleuris, toujours clôturés, ne sont pas l'apanage des seules fermes implantées dans les villages ou les campagnes, où ils étaient d'une nécessité vitale pour les familles paysannes, mais on en trouve aussi, sous des formes comparables, aux abords des cures, des écoles, des fromageries, des auberges et des entreprises

artisanales. D'autres surfaces sont aménagées et entretenues selon des critères d'utilité similaires autour des églises, le long des routes, sur les places des villages et devant les bâtiments publics.

L'une des caractéristiques des jardins villageois privés réside, au nord des Alpes, dans le fait qu'ils sont dans une large mesure visibles depuis l'espace public. Il nous paraît tout naturel de pouvoir admirer en passant les jardins aménagés devant les maisons, leur mobilier, les décorations des fenêtres, les cours d'accès souvent abritées par de grands arbres, les fontaines, etc. Il n'est du reste pas rare que l'on trouve des baies, des bacs à plantes, des légumes de garde et de robustes vivaces à l'extérieur des jardins clôturés. Enfin, les vergers qui entouraient jadis des localités entières et qui servaient à la fois de prairies fourragères et de surfaces de production, sont encore en partie conservés.

Des transformations insidieuses

Ces paysages villageois traditionnels, caractérisés par une abondante végétation semi-ouverte et de riches structures spatiales et végétales, n'ont pas seulement marqué les localités et leurs habitants. Ils ont aussi contribué à un climat local favorable et à une grande diversité biologique. Or, depuis la fin du XX^e siècle, cette diversité est en recul. Du fait de la mort de la paysannerie, des bâtiments agricoles sont partout abandonnés, puis réaffectés en logements. On investit certes beaucoup dans la conservation des constructions dignes de protection, mais leurs abords ne sont pas traités avec le même soin.

La disparition progressive des structures historiques dans l'ensemble de l'espace rural est préoccupante. Il s'agit de la sauvegarde de l'identité spécifique de nos localités et de la possibilité qu'a la population de s'identifier à son cadre de vie. Deux phénomènes illustrent bien les mutations en cours.

Le premier porte le nom de jardin de ballast. Un tel jardin est débarrassé de sa terre, recouvert de lés en non-tissé, revêtu de pierres concassées et n'est planté que très ponctuellement de feuillus, de conifères ou d'arbustes d'ornement. Son équivalent, dans la nature, est la marge gla-

ciaire, caractérisée par les débris rocheux à nu déposés par le glacier. C'est ici que commence la colonisation naturelle du site par de premières plantes pionnières, ainsi que le processus plurimillénaire de constitution du sol. Ce mode d'aménagement n'est-il pas l'indice que l'on arrive de moins en moins, à notre époque, à gérer la dynamique de croissance des plantes dans un jardin traditionnel ? Le second phénomène évoqué est celui qui consiste à planter dans les jardins une végétation luxuriante, à la manière des jardins des cottages anglais. On se plaît en outre à agrémenter ces mêmes jardins de quantité d'articles décoratifs. Ce ne sont pas ici les compétences en matière de jardinage qui font défaut, mais le lien avec les spécificités historiques du lieu. La grande diversité des plantes cultivées peut certes produire un effet plaisant, mais elle risque de provoquer la propagation de néophytes invasives dans le paysage alentour.

Faire preuve de doigté

Mais à quoi faut-il donc veiller si l'on entend aménager, planter et entretenir de façon responsable les espaces extérieurs publics et privés de nos villages ? Ce qu'il convient de préserver au premier chef, c'est la topographie du paysage et la structure des sols, avec toutes leurs strates. Tous les travaux que l'on ne pourrait exécuter à l'aide d'une bêche, d'une pioche et d'une brouette constituent une atteinte sensible aux conditions locales, et il convient de bien réfléchir avant de s'y livrer.



Méritent aussi une attention particulière tous les éléments et structures historiques tels que murs de jardins et de soutènement, clôtures, accès et dégagements, cours arborisées, constructions annexes, dépôts de matériaux, chemins piétons et carrossables, fontaines, étangs d'extinction, basses-cours, pâturages, arbres fruitiers et espaliers, haies sauvages, talus naturels, etc. Comme ils sont en général peu spectaculaires et qu'ils ne présentent pas de valeur artistique particulière, on a tendance à les négliger. Il font pourtant partie de la substance originale du lieu au même titre que les détails architecturaux, et ils influent de façon déterminante sur l'ambiance qui y règne. Lors de l'aménagement des chemins et des places, on choisira les revêtements avec discernement. De même, on fera preuve de précaution lorsque l'on plantera de grands arbres ou des haies, ou que l'on sèmera son jardin. Dans les deux cas, on s'en tiendra au principe selon lequel moins on en fait, mieux c'est. Il importe de déterminer quelles sont, parmi toutes les possibilités imaginables, celles qui conviennent vraiment au cas concret. Il s'agit d'appréhender les réalités locales avec compétence et discernement. Dans cette perspective, il est recommandé de solliciter les conseils de professionnels expérimentés. Car l'entretien soigneux des jardins de l'espace rural représente une contribution importante à la sauvegarde du patrimoine en général.

Niklaus von Fischer, jardinier et biologiste

Haies de thuyas, bouts de pelouse, dalles et pierres concassées tout droit issues du magasin de matériaux : un aménagement banal qui donne à la campagne des allures de banlieue.

Recommandations

Chaque village est différent

La présente publication montre à quel point les espaces non bâtis des villages sont variés. Et le cadre juridique est, lui aussi, différent d'un canton à l'autre. Il n'y a donc pas de recette. Les recommandations qui suivent ne prétendent dès lors pas à l'exhaustivité, mais visent simplement à esquisser quelques pistes.

CHAMP D'ACTION 1 : LE VILLAGE

Faire usage des bases disponibles

Les cantons et communes disposent de recensements architecturaux qui identifient et livrent une appréciation des bâtiments et ensembles les plus remarquables des localités. Les abords des constructions n'y font cependant souvent l'objet d'aucune analyse. Aussi l'inventaire fédéral ISOS, qui appréhende les sites construits dans leur globalité, représente-t-il une source tout à fait essentielle. Quant au recensement ICO-MOS des parcs et jardins historiques de Suisse, il constitue une base moins connue, mais très précieuse aussi pour apprécier la valeur des espaces non bâtis. Voir aussi p. 5 et 23.

Appréhender les villages et leurs espaces non bâtis dans leur globalité

Une densification respectueuse du milieu bâti requiert une approche holistique des qualités architecturales et paysagères existantes. De nombreuses villes et communes suburbaines ont institué, à titre de base de planification, une analyse des espaces non bâtis qui a fait ses preuves. Le périmètre d'étude y comprend les franges du milieu bâti, les zones de transition entre centre historique et zone à bâtir « ordinaire », ainsi que les vues que l'on a sur la localité depuis l'extérieur. Les résultats de cette analyse forment souvent l'ossature de la planification directrice communale et de ses objectifs de développement.

Veiller à une bonne traduction des objectifs dans les plans d'affectation

Les objectifs de sauvegarde des espaces non bâtis n'acquiescent force obligatoire qu'une fois qu'ils sont traduits dans les règlements sur les constructions et les zones. Les jardins d'une certaine valeur devraient bénéficier de mesures de protection contraignantes. Dans les secteurs particulièrement sensibles, il est opportun d'assurer la qualité des nouvelles interventions en imposant par exemple aux propriétaires de consulter des professionnels compétents ou d'organiser des concours. La révision des plans d'aménagement locaux offre par ailleurs l'occasion de mettre les zones à bâtir situées à la frange des localités ou entre centre historique et autres périmètres constructibles en cohérence avec les objectifs de développement des différents espaces non bâtis. Voir aussi p. 29-31.

Exploiter les synergies et les investissements consentis par ailleurs

Les rues, sites scolaires et autres terrains en mains publiques recèlent un important potentiel de requalification. Les projets de construction et de génie civil nécessitent des moyens financiers considérables. Par comparaison, l'aménagement d'espaces extérieurs de qualité requiert des investissements relativement modestes. Aussi, une bonne planification des investissements par les communes et une coordination permanente avec le canton concernant les travaux à effectuer, notamment en matière de voirie, offrent des possibilités de requalifier les espaces non bâtis existants. Voir aussi p. 27 (Saint-Maurice).

CHAMP D'ACTION 2 : LES PROJETS DE CONSTRUCTION

Préciser en amont ce qu'il est possible de faire et définir clairement les processus

La plupart des conflits et des tensions surviennent lorsque les projets des maîtres d'ouvrage ne correspondent pas aux objectifs des collectivités publiques. Or, les espaces non bâtis et les sites construits caractéristiques des localités sont justement des objets sensibles, où les exigences qualitatives applicables aux projets de construction peuvent occasionner des frictions. Il importe donc de définir clairement, dans le cadre des plans et documents d'aménagement, des processus et conditions susceptibles d'assurer la qualité des projets, et de les mettre en œuvre avec conséquence dans la pratique.

Chercher le dialogue

Aborder en amont la question des ambitions, des obstacles et des résistances potentiels permet d'éviter les malentendus et les détours inutiles. Riverains et groupes d'intérêts doivent être impliqués au même titre que maîtres d'ouvrage et autorités. Il s'agit de définir clairement les conditions de la participation et de la consultation – par exemple sous la forme d'ateliers ou de discussions dirigées par un modérateur.

Veiller à ce que des professionnels compétents soient consultés

Si les projets bénéficient des conseils de professionnels de la sauvegarde des sites construits et de l'aménagement des espaces non bâtis, cela se révèle propice à la qualité des résultats construits. Divers cantons et communes ont déjà institué des commissions chargées d'examiner et de suivre les projets dans les périmètres sensibles. De telles commissions devraient aussi disposer de compétences en matière d'architecture du paysage. Si la constitution d'un tel organe n'est pas envisageable, les autorités chargées de l'octroi des autorisations devraient recourir à des experts externes indépendants.

CHAMP D'ACTION 3 : LES INDIVIDUS

Identifier ce qui présente de la valeur

On ne peut apprécier, développer et protéger que ce que l'on connaît. Cela vaut aussi bien pour la population que pour les professionnels. Si ces derniers apportent de précieuses connaissances et compétences liées à leur domaine, les habitants et usagers d'un lieu détiennent, eux aussi, une expertise spécifique. Seul le dialogue permet de déterminer le traitement qu'il convient de réserver à quel espace extérieur public ou privé.

Permettre la participation

Dans le domaine de la protection de la nature, le travail bénévole représente un moyen bien établi de sensibiliser et faire participer les gens. Des campagnes similaires ont aussi fait leurs preuves dans le domaine de la sauvegarde des paysages

ruraux – qu'il s'agisse de planter des arbres à la limite des localités, de restaurer les murs de pierres sèches au sein des villages ou de cultiver des jardins délaissés. De tels travaux permettent à ceux et celles qui y participent de mieux comprendre les enjeux de la sauvegarde des espaces non bâtis traditionnels. Voir aussi p. 21-23.

Aide à l'entraide

Bien des propriétaires de bâtiments historiques dépensent beaucoup d'énergie et d'argent pour conserver le patrimoine culturel. Dans le cas de l'aménagement des jardins et des espaces non bâtis, des mesures assez simples peuvent aider à opter pour des investissements judicieux. La mobilisation des savoirs disponibles sur place offre un potentiel considérable. Les associations et autres regroupements informels motivent leurs membres à apprendre et à s'engager. Voir aussi p. 21-23.

RÉFÉRENCES

Biodiversité et patrimoine culturel, HOTSPOT – le bulletin d'information du Forum Biodiversité Suisse, n° 37/2018 www.biodiversity.ch/hotspot

Repérages – Le paysage genevois entre héritage et partage, sous la direction de Philippe Convercey, Éd. HEPIA, Genève, 2018

Les jardins patrimoniaux dans la planification, Guide destiné aux autorités et aux spécialistes, Éd. ICOMOS Suisse et Office fédéral de la culture OFC, 2014

Stoffler Johannes, Lebendiges Gartenerbe. Leitfaden für die Besitzer historischer Gärten und Parks, Liestal 2009

Cultiver son identité – Comment fonctionne l'Inventaire fédéral des sites construits à protéger en Suisse (ISOS), Éd. Hochparterre, août 2017

Ortsbildschutz und Verdichtung (Arbeitshilfe) – Raumplanerische Interessenabwägung in Gemeinden mit einem Ortsbild von nationaler Bedeutung (ISOS), Hg. VLP-ASPAN (neu: EspaceSuisse), Bern, 2018

Weiss Richard, Häuser und Landschaften der Schweiz, Hg. Hans Weiss, Haupt Verlag, Bern, 2017

Jahresbericht 2015, Denkmalpflege des Kantons St. Gallen – Denkmalpflege der Stadt St. Gallen – Fokus: Aussenraumgestaltung, Kanton St. Gallen, Denkmalpflege, 2016

Art des jardins & biodiversité, Éd. Office fédéral de la culture OFC, Office fédéral de l'environnement OFEV, Office fédéral des constructions et de la logistique OFCL, 2016

Conserver et améliorer la qualité du paysage – Vue d'ensemble des instruments de politique paysagère, Éd. Office fédéral de l'environnement OFEV, Berne, 2016

Les jardins paysans de Suisse, Anthos – Une revue pour le paysage, n° 1/2018, Éd. Fédération Suisse des Architectes-Paysagistes FSAP

Studach Josua, Malans – Die Geschichte der Bemühungen, ein Weinbauerndorf zu erhalten, Druck und Ausrüstung: Somedia Production, Chur, 2015

La Fondation suisse pour la pratique environnementale Pusch aide les communes, les écoles et les entreprises à préserver l'environnement grâce à des connaissances pratiques et des mesures concrètes. www.pusch.ch

Dorfbau – besser leben auf dem Land, Werk, bauen + wohnen, Nr. 10/2018

À PROPOS DE PATRIMOINE SUISSE

Patrimoine suisse est la plus importante organisation suisse sans but lucratif active dans le domaine du patrimoine bâti. L'association, qui compte 27 000 membres et donateurs, a été créée en 1905 en tant qu'organisation faitière de 25 sections cantonales. Nous nous engageons pour éviter la démolition de monuments de différentes époques et les faire revivre. Lors de la construction de nouveaux bâtiments, nous prônons une architecture contemporaine de qualité.

Nous décernons chaque année le **Prix Wakker** à une commune pour ses prestations exemplaires dans l'aménagement de son territoire. Le **Prix Schulthess des jardins** récompense des réalisations de qualité dans le domaine de l'art des jardins. Avec le produit de la vente de l'**Écu d'or**, nous soutenons depuis des décennies des projets exemplaires de protection du patrimoine bâti et de la nature.

Le «patrimoine à fleur de peau», c'est l'expérience proposée par la **Maison du patrimoine** dans la **Villa Patumbah** de Zurich. Nous louons aussi des logements de vacances aménagés dans des bâtiments historiques soigneusement sélectionnés dans toute la Suisse par notre **fondation Vacances au cœur du Patrimoine**.

Nos publications vous informent sur nos activités et présentent les trésors du patrimoine bâti en Suisse. Les membres de Patrimoine suisse bénéficient d'un rabais à l'achat de nos titres.



SCHWEIZER HEIMATSCHUTZ
PATRIMOINE SUISSE
HEIMATSCHUTZ SVIZZERA
PROTECZIUN DA LA PATRIA

- 1 *Prix Wakker 2018: Nova Fundaziun Origen à Riom GR*
- 2 *Prix Schulthess des jardins 2018: Jardins du Musée suisse en plein air Ballenberg BE*
- 3 *Vente de l'Écu d'or de Patrimoine suisse et de Pro Natura*
- 4 *La Maison du patrimoine dans la Villa Patumbah de Zurich*
- 5 *Fondation Vacances au cœur du Patrimoine: Huberhaus à Bellwald (VS)*



1



2



3



4



5

GESCHÄFTSSTELLE/SECRETARIAT

Schweizer Heimatschutz/Patrimoine suisse
Villa Patumbah
Zollikerstrasse 128, 8008 Zürich
T 044 254 57 00
info@heimatschutz.ch, www.heimatschutz.ch,
info@patrimoineisuisse.ch, www.patrimoineisuisse.ch

Geschäftsführer/Secrétaire général:
Adrian Schmid

VORSTAND/COMITÉ

Präsident/Président:
Prof. Dr Martin Killias, Lenzburg AG
martin.killias@heimatschutz.ch
Vizepräsident/in/Vice-président-e:
Daniela Saxer, Zürich
Beat Schwabe, Ittigen BE
Übrige Mitglieder/Autres membres:
Benedetto Antonini, Muzzano TI
Claire Delaloye Morgado, Petit-Lancy GE
Dr Brigitte Moser, Zug
Julie Schär, Basel
Andreas Staeger, Brienz BE

GESCHÄFTSSTELLEN/SECRETARIATS

SEKTIONSPRÄSIDENTEN/PRÉSIDENTS DE SECTION

Aargauer Heimatschutz
Präsident: Christoph Brun, Brugg
Geschäftsstelle: Henri Leuzinger,
Kapuzinergasse 18, Postfach 358,
4310 Rheinfelden, G 061 831 70 05, P 061 831 69 67
Heimatschutz Appenzell A.-Rh.
Präsidentin: Eva Louis, Langenegg 877,
9063 Stein AR, G 071 367 21 12

Heimatschutz Basel
Präsident: Christof Wamister, Basel
Geschäftsstelle: Paul Dilitz, Hardstrasse 45,
Postfach, 4010 Basel, G 061 283 04 60
Baselbieter Heimatschutz
Präsident: Ruedi Riesen, Liestal, G 061 921 07 56
Geschäftsstelle: Markus Vogt, Hauptstrasse 6,
4497 Rünenberg, G 061 981 44 46

Berner Heimatschutz
Präsidentin: Dorothee Schindler, Bern
Geschäftsstelle: Kramgasse 12, 3011 Bern,
G 031 311 38 88
Bündner Heimatschutz
Präsident: Christof Dietler, Haldenstein
Geschäftsstelle: Ludmila Seifert-Uherkovich,
Lürlibadstrasse 39, 7000 Chur, G 081 250 75 72

Proteziun da la patria d'Engiadina
Präsidentin: Patrizia Guggenheim,
7606 Promontogno, G 081 822 13 27
Patrimoine suisse, section Fribourg
Präsident (ad interim): Pierre Heegaard,
Stalden 20, 1700 Fribourg,
B 032 654 91 26, P 026 322 61 36
Patrimoine suisse, section Genève
Präsident: Robert Cramer, Genève
Secrétariat: ruelle du Midi 10, case postale 3660,
1211 Genève 3, B 022 786 70 50

Glarner Heimatschutz
Präsident/in: Hans-Rudolf Zopfi, Schwanden, und
Judith Gessler, Glarus, G 055 646 76 70
Patrimoine Gruyère-Vevveyse
Präsident: Steve Galley, Grand-Rue 3, 1630 Bulle
Secrétariat: Denis Buchs, case postale 161,
1630 Bulle 1, B 026 916 10 10

Innerschweizer Heimatschutz
Präsident: Conrad Wagner, Stansstadterstrasse 28,
6370 Stans
Geschäftsstelle: Marco Fuchslin,
Steinhofstrasse 44, 6005 Luzern
Patrimoine suisse, section Jura
Präsident: Antoine Voisard, Porrentruy
Administrateur: Georges Daucourt, CP 2202,
2800 Delémont 2, T 032 422 73 89

Patrimoine suisse, section neuchâteloise
Präsident: Denis Clerc, rue des Chevreuils 41,
2300 La Chaux-de-Fonds, T 032 926 40 55

Oberwalliser Heimatschutz

Präsident: Giuseppe Curcio, Terbinerstrasse 11,
3930 Visp, T 027 946 02 83

Schaffhauser Heimatschutz
Präsidentin: Katharina E. Müller,
Postfach 580, 8201 Schaffhausen,
T 052 624 09 69

Schwyzer Heimatschutz
Präsidentin: Isabelle Schwander, Axenstrasse 12,
6440 Brunnen, P 041 820 46 46

Solothurner Heimatschutz
Präsident: Daniele Grambone, Solothurn
Geschäftsstelle: Tanja Baumberger,
Ravellenweg 12, 4702 Oensingen, G 032 622 12 26

Heimatschutz St. Gallen/Appenzell I.-Rh.
Präsidentin: Kathrin Hilber, St. Gallen
Geschäftsstelle: Monika Ebner, Davidstrasse 40,
Postfach 931, 9001 St. Gallen,
G 071 222 07 20

Thurgauer Heimatschutz
Präsident: Uwe Moor, Oberhofen bei Kreuzlingen
Geschäftsstelle: Gianni Christen, Schützen-
strasse 28, Postfach 299, 8570 Weinfelden,
G 071 620 05 10

Società ticinese per l'arte e la natura (STAN)
Presidente: Antonio Pisoni, Ascona
STAN: Via Borghese 42, CP 1146, 6601 Locarno,
U 091 751 16 25

Patrimoine suisse, section Valais romand
Présidente: Magali Reichenbach,
route de Chippis 14, 1950 Sion

Patrimoine suisse, section vaudoise
Présidente: Béatrice Lovis, Prilly
Secrétariat: chemin des Buleses 154,
1814 La Tour-de-Peilz,
B 021 944 15 20

Zuger Heimatschutz
Präsident: Dr. Meinrad Huser, Zug
Geschäftsstelle: Postfach, 6302 Zug
G 041 711 13 18

Zürcher Heimatschutz
Präsident: Prof. Dr. Martin Killias, Lenzburg
Geschäftsstelle: Eichstrasse 29, 8045 Zürich,
G 044 340 03 03

FACHVERTRETER

REPRÉSENTANTS DES MILIEUX SPÉCIALISÉS
Anfragen über die Geschäftsstelle des Schweizer
Heimatschutzes/Consulter le secrétariat de
Patrimoine suisse

Dr Lukas Bühlmann
Gerold Kunz
Rudolf Muggli
Dr Raimund Rodewald
Christoph Schläppi

STIFTUNG FERIEEN IM BAUDENKMAL/ FONDATION VACANCES AU CŒUR DU PATRIMOINE

Villa Patumbah, Zollikerstrasse 128, 8008 Zürich,
G 044 252 28 72, info@magnificasa.ch,
www.magnificasa.ch
PC 85-778179-9

Geschäftsführerin/Directrice:
Kerstin Camenisch

SCHOGGITALER/ÉCU D'OR

Villa Patumbah, Zollikerstrasse 128, 8008 Zürich
G 044 262 30 86, info@schoggitaler.ch,
www.schoggitaler.ch, www.ecudor.ch, www.tallero.ch
PC 80-4943-5

Geschäftsleiterin/Directrice:
Eveline Engeli

EHRENMITGLIEDER/MEMBRES D'HONNEUR

Marco Badilatti, Philippe Biéler, Denis Blondel,
Jaques Bonnard, Ronald Grisard, Dr Theo Hun-
ziker, Dr Caspar Hürlimann, Dr Bruno A. Kläusli,
Beate Schnitter, Dr Andrea Schuler, Hans Weiss

IMPRESSUM

Édité par:

Patrimoine suisse
Villa Patumbah
Zollikerstrasse 128
8008 Zurich

Rédaction

Patrick Schoeck-Ritschard (ps),
Sabrina Németh (sn)

Traduction de l'allemand

Léo Biétry, Yverdon-les-Bains, sauf :
Laurent Aubert (Article p. 29 et 31),
Grandson

Photos

James Batten, Berne, sauf:
Felix Jungo/Patrimoine suisse (couverture),
Staatsarchiv Schaffhausen,
Fotosammlung Wilchingen (p. 6),
Archivio di Stato del Cantone Ticino,
Fondo Paolo Ammann, 4.18
(reproduction, p. 8 en haut),
Flavio Karrer/Patrimoine suisse
(p. 8 en bas, p. 26, p. 30 en bas),
Peter Clausen, Ernen (p. 23),
Pierre Marmy/Patrimoine suisse (p. 30 en haut)

Auteurs

Dr Benno Furrer, géographe, chef de projet,
Étude des maisons rurales de Suisse
Niklaus von Fischer, jardinier et biologiste
Patrick Schoeck-Ritschard (ps), historien de l'art,
Patrimoine suisse
Sabrina Németh (sn), architecte et urbaniste,
Patrimoine suisse

Impression

Stämpfli AG, 3001 Berne

Conception graphique

Stillhart Konzept und Gestaltung, 8003 Zurich

Zurich, novembre 2018

Avec le soutien de



Schweizerische Eidgenossenschaft
Confédération suisse
Confederazione Svizzera
Confederaziun svizra

Département fédéral de l'intérieur DFI
Office fédéral de la culture OFC



Im zweiten Band «Die schönsten Museen der Schweiz» stellt der Schweizer Heimatschutz 50 «Orte der Kunst» vor. Entdecken Sie gelungene Verbindungen zwischen Kunst und Architektur aus verschiedenen Epochen, quer durchs Land im handlichen Postkartenformat.

120 Seiten, Format A6, zweisprachig
Verkaufspreis: CHF 16.–,
Heimatschutzmitglieder: CHF 8.–

Zu bestellen mit portofreier Karte auf der Innenseite
oder unter www.heimatschutz.ch/shop

Dans le deuxième volume «Les plus beaux musées de Suisse», Patrimoine suisse présente 50 «lieux d'art». Découvrez, dans l'habituel format carte postale, de convaincantes associations entre art et architecture, issues de différentes époques et de toutes les régions du pays.

120 pages, bilingue
Prix de vente: CHF 16.–,
membres de Patrimoine suisse: CHF 8.–

À commander avec le talon ci-contre
ou sur www.patrimoinesusse.ch/shop



Geschenkset «Die schönsten Museen der Schweiz», Band 1 und 2
50 Museen «Wissen und Geschichten»
und 50 «Orte der Kunst»

Zwei Bände à 120 Seiten, zweisprachig
Verkaufspreis: CHF 32.–,
Heimatschutzmitglieder: CHF 16.–

*Set cadeau «Les plus beaux musées de Suisse» volumes 1 et 2
50 musées «savoirs et histoires»
et 50 «lieux d'art»*

Deux volumes à 120 pages, bilingue
Prix de vente: CHF 32.–,
membres de Patrimoine suisse: CHF 16.–